

MINUTES

September 27, 2018 – 10:30 a.m.
The Council
20 Bay Street, Suite 1600, Toronto

PROCÈS-VERBAL

Le 27 septembre 2018, 10 h 30
Le Conseil
20, rue Bay, bureau 1600, Toronto

UNION:

Co-Chair, Mike McKeown (Durham)
Richard Belleau (Confederation)
Connie Collins (St. Clair)
Rasho Donchev (Centennial)
Bob Holder (Niagara)
Heather Fathi, OPSEU Staff Negotiator

MANAGEMENT:

Co-Chair, Pascal Bessette (La Cité)
Christine Blake (Seneca) (*via teleconference*)
Nicole Perreault (Niagara)
Kim Watkins (Mohawk)
Rick Webb (Sault) (*via teleconference*)
Peter McKeracher (Council)
Cathy Viviano (Council)

SYNDICAT :

Mike McKeown (Durham), coprésident
Richard Belleau (Confederation)
Connie Collins (St. Clair)
Rasho Donchev (Centennial)
Bob Holder (Niagara)
Heather Fathi, négociatrice du SEFPO

EMPLOYEUR :

Pascal Bessette (La Cité), coprésident
Christine Blake (Seneca) (*par audioconférence*)
Nicole Perreault (Niagara)
Kim Watkins (Mohawk)
Rick Webb (Sault) (*par audioconférence*)
Peter McKeracher (Le Conseil)
Cathy Viviano (Le Conseil)

The Union chaired the meeting.

1. APPROVAL OF THE AGENDA

The Agenda was approved as presented.

2. APPROVAL OF THE PREVIOUS MINUTES

The parties signed the minutes of May 17, 2018 and approved the June 28, 2018 minutes for translation.

3. BUSINESS ARISING

Annual Surveys

As per the Union's request, the minutes will reflect when the annual surveys are sent to the colleges:

Annual FT Staffing – October
Annual PT Staffing – October
Article 14/15 Survey - April

Le syndicat préside la réunion.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

Les parties signent le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2018 et approuvent le procès-verbal de la réunion du 28 juin 2018 aux fins de traduction.

3. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Sondages annuels

À la demande du syndicat, le procès-verbal fait état du moment où les sondages annuels sont distribués aux collèges :

Recensement annuel – temps plein : octobre
Recensement annuel – temps partiel : octobre
Sondage sur les articles 14 et 15 : avril

a) Annual FT Staffing Survey

The Union acknowledged receipt of the 2017 raw data reports for Appendix C, Less Than 12 Month, Grandparented, Red Circled, Other Than Monday-Friday Schedule and Others Not Reported. The Union had a question regarding one of the college submissions on the Initiatives/Opportunities summary. Management will follow up and report back at the next meeting.

Action: Council

b) Annual PT Staffing Survey

The Union had a question regarding how the averages are calculated. Management will report back at the next meeting.

Action: Council

c) Article 14/15 Survey

Management reported that 4 college summaries are outstanding. Once all are received, the report can be completed and distributed to the union.

Action: Council

d) Housekeeping Subcommittee

The parties agreed to develop an electronic voting procedure for support staff votes. Management will prepare a draft for the parties to review.

Action: OPSEU/Council

e) Ministry Initiatives

The Union asked if there have been any updates from the Ministry regarding college funding. Management reported that they have not received any information and agreed to update the committee when new information becomes available.

Action: Council

f) Joint Recommendations for Bargaining

The parties will work on developing a process to determine the grievance steps required for Multi-College Issues (Article 18.3.4).

Action: OPSEU/Council

a) Recensement annuel – temps plein

Le syndicat accuse réception des données brutes 2017 sur les employés embauchés en vertu de l'annexe C, qui occupent un poste d'une durée inférieure à 12 mois, qui bénéficient de la protection de droits acquis, qui bénéficient d'un salaire étoilé, qui ont un horaire autre que du lundi au vendredi ainsi que sur les autres employés qui ne sont pas inclus dans les rapports. Le syndicat a une question concernant le rapport qu'un collège a soumis relativement aux postes Initiatives/ Possibilités. L'employeur assurera un suivi et fera un rapport à la prochaine réunion.

Suivi : Conseil

b) Recensement annuel – temps partiel

Le syndicat a une question concernant la façon de calculer les moyennes. L'employeur fera un rapport à la prochaine réunion.

Suivi : Conseil

c) Sondage sur les articles 14 et 15

L'employeur indique que quatre collèges n'ont pas retourné les questionnaires. Dès que tous les collèges auront rempli et retourné les questionnaires, le rapport pourra être complété et distribué au syndicat.

Suivi : Conseil

d) Sous-comité – Questions d'ordre administratif

Les parties conviennent d'élaborer une procédure permettant la tenue de scrutins électroniques pour le personnel de soutien. L'employeur préparera une ébauche qu'il soumettra à l'examen des parties.

Suivi : SEFPO/Conseil

e) Initiatives du ministère

Le syndicat demande si le ministère a fourni des mises à jour concernant le financement des collèges. L'employeur indique qu'il n'a pas reçu de nouveaux renseignements et convient d'informer le comité dès que des nouveaux renseignements seront disponibles.

Suivi : Conseil

f) Recommandations conjointes en vue des négociations

Les parties travailleront à l'élaboration d'une procédure permettant de déterminer les étapes à suivre pour les questions touchant plusieurs collèges (alinéa 18.3.4).

Suivi : SEFPO/Conseil

g) Support Staff Contract Extension

The Union acknowledged receipt of the third draft of the 2018-2022 Support Staff Collective Agreement for their review. The parties agreed to add Arbitrators Flaherty, Gedalof and Misra to the list of arbitrators in Article 18.4.2 and to add Arbitrators Flaherty and Jesin to the list of classification arbitrators in Article 18.5.3.1. Management will prepare the final draft updating the Arbitrators Lists and send to the Union for final vetting.

Because the colleges did not bid on printing the support staff collective agreement, the Union suggested the same company that printed the Academic agreements. Management agreed. The Union will follow up with that vendor.

The Union asked if access to the day(s) of leave taken under Article 12.2.5, (Short Term Disability Application) regarding Family Leave is limited to sick days paid at 100%. Management replied that was correct as payment comes from the 100% days in the employee's sick bank. The Union stated they disagree and believe that support staff can also use sick days paid at 75% for paid Family Leave. Management explained that Article 8.1.9.4 limits the use of paid Family Leave to short-term disability credits, which are the 100% days in the sick bank as described in the Support Staff Benefit Booklet. The Union reiterated their disagreement and indicated that based on Council's response, they may file a grievance regarding this issue.

Action: Council/OPSEU

h) Bill 148

The parties continued to discuss how Bill 148 will impact support staff employees.

Action: OPSEU/Council

4. NEW BUSINESS

There was no new business.

g) Prolongation de l'entente du personnel de soutien

Le syndicat indique qu'il a reçu, pour révision, la troisième ébauche de la convention collective 2018-2022 du personnel de soutien. Les parties conviennent d'ajouter les arbitres Flaherty, Gedalof et Misra à la liste des arbitres dont il est question à l'alinéa 18.4.2 et d'ajouter les arbitres Flaherty et Jesin à la liste des arbitres de classification dont il est question au sous-alinéa 18.5.3.1. L'employeur préparera l'ébauche finale qui comprendra les listes d'arbitres à jour et il l'acheminera au syndicat pour autorisation finale.

Puisque les collèges n'ont pas présenté de soumission pour l'impression de la convention collective du personnel de soutien, le syndicat propose d'avoir recours à la compagnie qui a imprimé les conventions collectives du personnel scolaire. L'employeur accepte cette proposition. Le syndicat assurera un suivi auprès de ce fournisseur.

Le syndicat demande si le nombre de jours pris en vertu de l'alinéa 12.2.5 (Demande en vertu du régime d'invalidité de courte durée) relativement aux congés pour obligations familiales se limite au nombre de jours de maladie payables à 100 %. L'employeur répond que c'est le cas car le paiement provient des congés de maladie payables à 100 % qui sont inscrits au crédit de l'employé. Le syndicat indique son désaccord et croit que le personnel de soutien peut utiliser les jours de maladie payables à 75 % pour ce qui est des congés pour obligations familiales. L'employeur explique que le sous-alinéa 8.1.9.4 limite l'utilisation des congés pour obligations familiales au nombre de jours de maladie payables à 100 % inscrits au crédit de l'employé, tel que décrit dans le livret sur les garanties offertes au personnel de soutien. Le syndicat réitère son désaccord et indique que, compte tenu de la réponse du Conseil, il pourrait déposer un grief concernant cette question.

Suivi : SEFPO/Conseil

h) Projet de loi 148

Les parties poursuivent leurs pourparlers sur l'incidence qu'aura le projet de loi 148 sur le personnel de soutien.

Suivi : SEFPO/Conseil

4. QUESTIONS COURANTES

Aucun nouveau point n'est signalé.

5. NEXT MEETING(S)

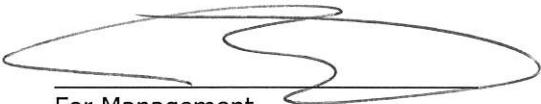
The next meeting is scheduled for November 16, 2018 at 10:30 a.m.

5. PROCHAINE RÉUNION

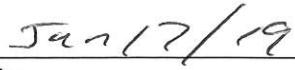
La prochaine réunion aura lieu le 16 novembre 2018 à 10 h 30.



For the Union



For Management



Date